

Les Plainoz

Il n'y a pas gras à se mettre sous la dent en fait d'études historiques propres aux Plainoz. Auguste Piguet écrit ceci :

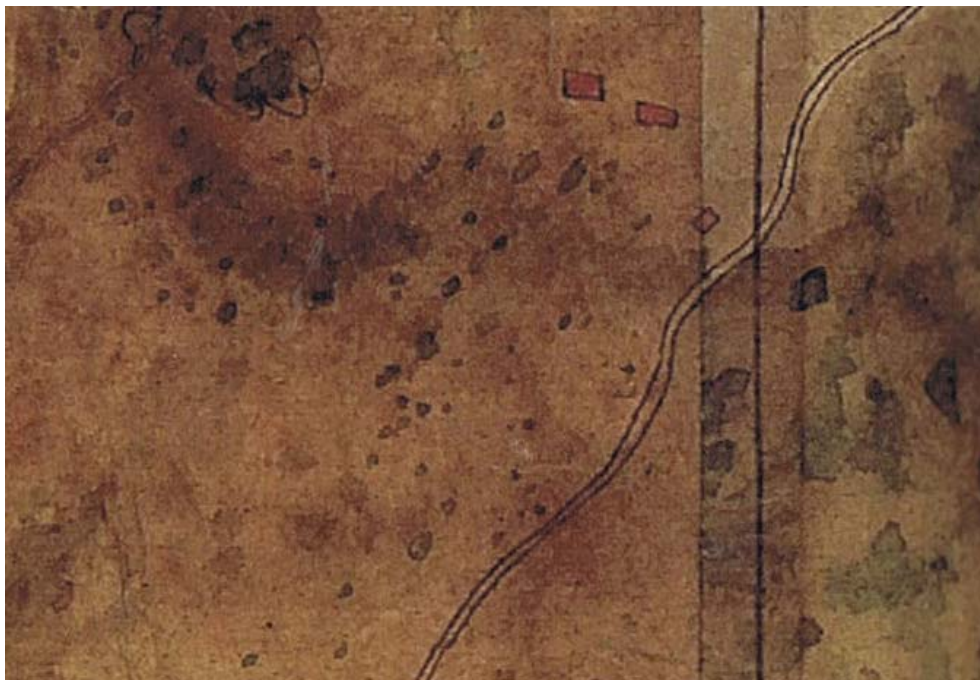
Tout là-haut, les Plasnoz, les extentes ne signalent ni chalet, ni fruitière. Le foin s'amenait au Lieu. En 1600 quatre ayants droit répondirent de cette propriété indivise : Esme, Pierre et Jean Guignard, associés à leur beau-frère Jean Nicolaz. La joux noir régnait, même alors, en maîtresse à l'entour¹.

C'est probablement au cours du XVIIe siècle qu'une installation permanente se fit en ces lieux, alors que la pression sur les terres excentriques était à son maximum.

Quel sens pour ce mot de Plasnoz, aujourd'hui Plainoz ?

A notre avis il ne peut s'agir d'une plaine quelconque, puisque étant là, et malgré la qualité du terrain, sur les pentes du Risoud. Il faut voir plutôt l'arbre, le plane, soit l'érable-plane qui avait probablement trouvé là-haut un terrain propice pour s'y développer.

La plus ancienne carte témoignant d'une installation humaine en ces lieux est celle IGN de 1785. A découvrir ci-dessous. Malheureusement les géographes du roi n'ont pas dénommé le site qui se trouve placé tout en haut d'une carte.



Carte IGN de 1785. Dans le haut, les Plainoz, ensemble de trois bâtiments. Si deux demeurent aujourd'hui, un troisième a disparu en 1806, celui de droite.

¹ Auguste Piguet, La commune du Lieu de 1536 à 1646, Editions Le Pèlerin façon JLAG, 1999, p. 220

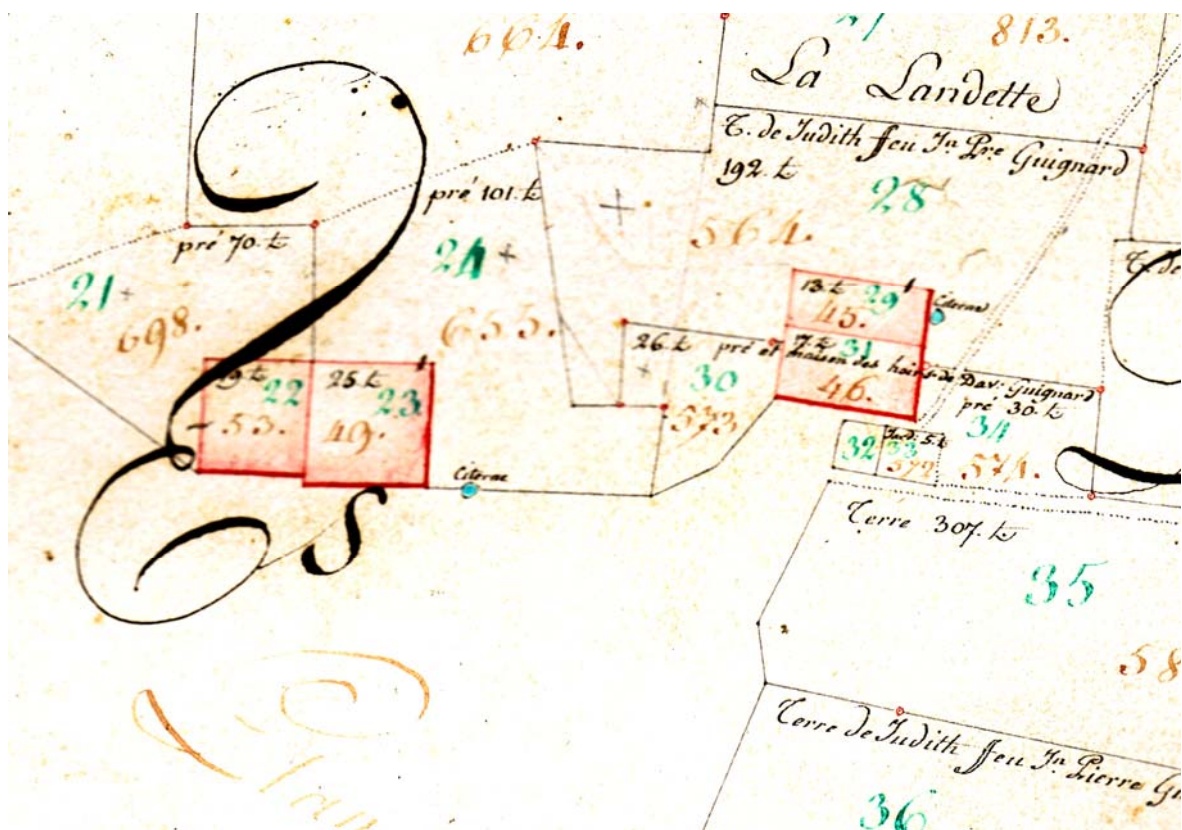
A l'époque où fut réalisée la carte de l'IGN, soit en 1785, l'un des trois voisinages de l'époque, celui de droite, donc disparu en 1806 (voir carte en supplément) avait été racheté avec le domaine attenant par le village du Lieu. Cet achat avait été effectué le 26 Xbre 1774. Les précédents propriétaires étaient les parents du défunt David Moyse Nicole.

Le village du Lieu garda cette propriété jusqu'en 1803. La surface de territoire attenante devait être fort conséquente, vu que l'on avait pu former une montagne à partir du tout, toujours louée entre 1775 et 1803 pour un montant oscillant entre 1053 et 1300 florins par année.

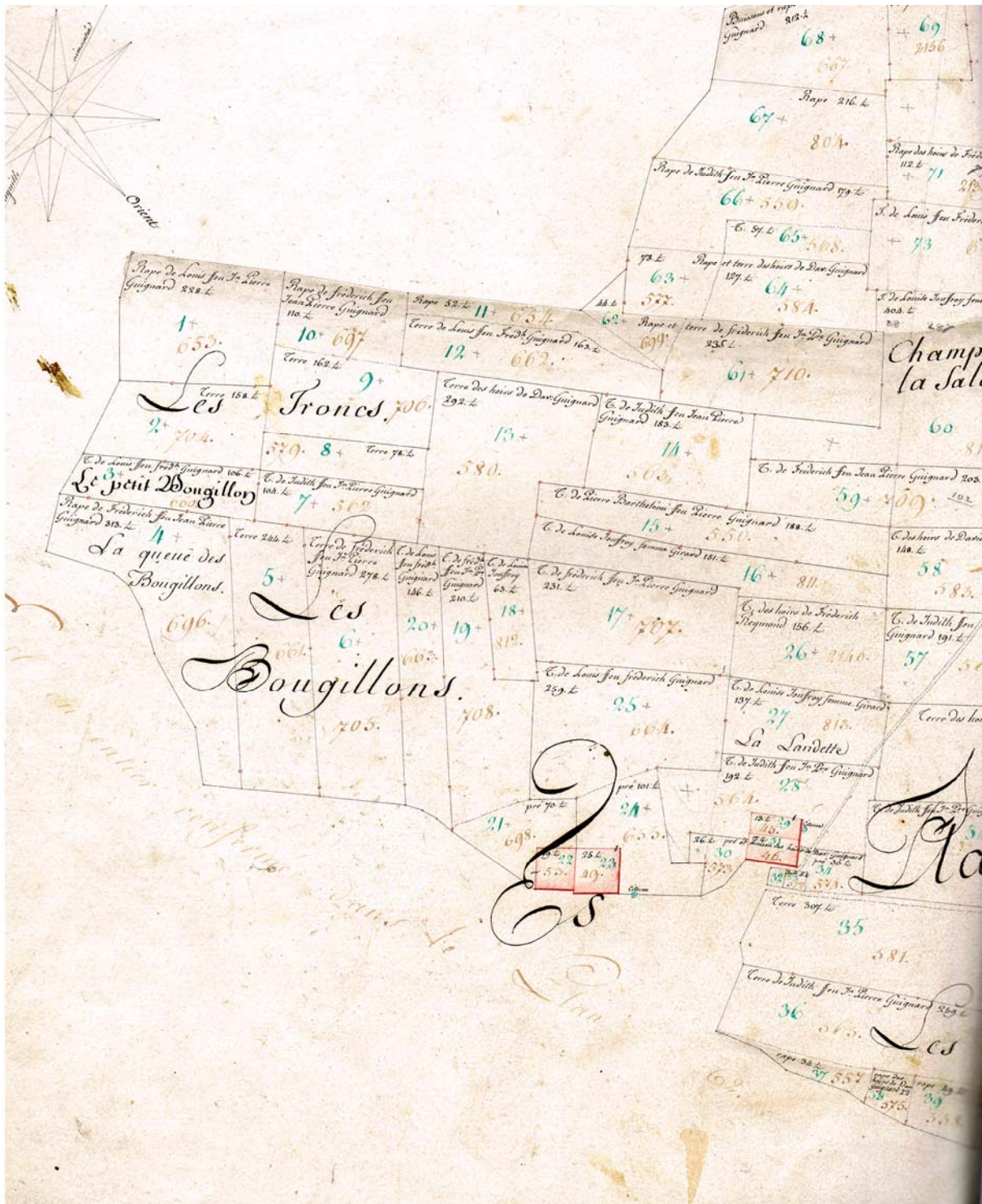
On revendit la montagne le 15^e novembre 1803, pour le prix de 8000 francs de France, soit 13333/4 florins. La chaudière avait été vendue à part pour le prix de 200 florins.

Le village du Lieu n'avait eu que des ennuis avec cette montagne. Le citoyen Jouffroy, l'acheteur, avait-il remis les terrains en champs et en cultures. C'est probable. .

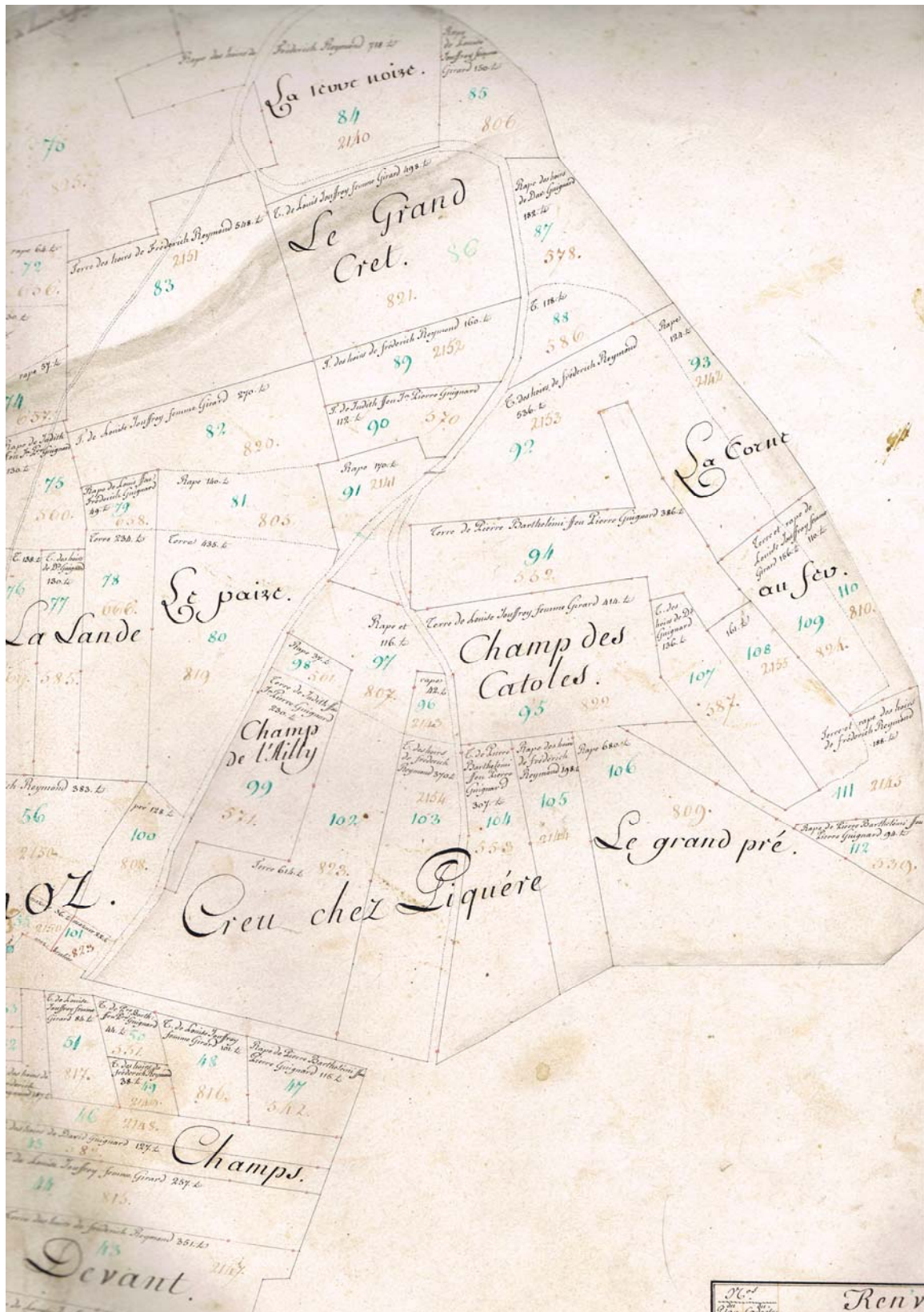
Quand la maison, soit l'ancien chalet, brûla en 1806, elle était propriété de Louise Jouffroy, femme de Girard.



Détail du folio 28. Le voisinage de vent, dit aujourd'hui Plainoz des Meylan, est constitué de deux bâtisses possédées par des Guignard, Frédéric en particulier. Celui de bise, aujourd'hui propriété des Aubert, voit une maison séparée en deux parties par la faite, propriété des hoirs de David Guignard.



Les Plainoz, cadastre de 1814, folio 28, partie de gauche.



Les Plainoz, cadastre de 1814, folio 28, partie de droite.

Le territoire des Plainoz, aujourd'hui pâturages, étaient alors constitué d'une vaste surface de champs répartie entre de nombreux propriétaires. Les achats, les ventes, dans cette région, durent être aussi nombreux et compliqués que pour les champs de la périphérie même du hameau du Lieu. Il y eut là de quoi remplir un bon registre de notaire !

26 juillet 1837

Ensuite la commission décide d'aller sur les lieux de la commune pour faire l'évaluation des bâtiments qu'il y trouve, en chablis, couvert etc, et de se faire accompagner d'un homme connaissant bien la localité, pour servir de guide.

N^o 90.
Call. 26

45 et 46

Rochoy, Jules Jean David-Frédéric
Atta Martinot, une maison d'habitation, four, grange et écurie.

La commission a réuni en un seul ces deux articles, comme appartenant au même propriétaire et ne composant qu'un seul bâtiment, contenant 30 Toises
Rau fol. 26. Nos 20 et 21.

Prix de Revendu fr. 3000—
Conservation de. âge, plus de 50 ans.
valeur locative présumée fr.
Prix de vente présumé fr.
Juste valeur fr. 1500

Bonne charpente, un ras de chaussée seulement, cave en terre, distribution passable.

Bâtiment servant essentiellement à l'exploitation d'un domaine pour être agés hivernage, n'aurait pas de valeur pour le louer ni pour le vendre seul. localité isolée,
Guignard

N^o 91.
Cabl. 5

53.

Guignard, Jules et Lucette
Présents,
Aux Nantoz, une maison d'habitation,
grange et écurie.

Dentique au Tableau d'au Stan,

Prix de Revient fr. 1600 —

Conservation 3. age plus de 90 ans

Valeur location présumée fr.

Prix de vente présumé fr.

Juste valeur fr. 580.

Charpente médiocre seulement un retr. de
chaussée, distribution passable,

Pour le reste même observation qu'à l'article
précédent.

N^o 92.
Cabl. 6

49

Guignard, Françoise de Jean Pierre,
Aux Nantoz, une maison d'habitation,
four, grange et écurie.

Dentique au Tableau d'au Stan.

Prix de Revient fr. 2300 —

Conservation 5. age plus de 50 ans

Valeur location présumée fr.

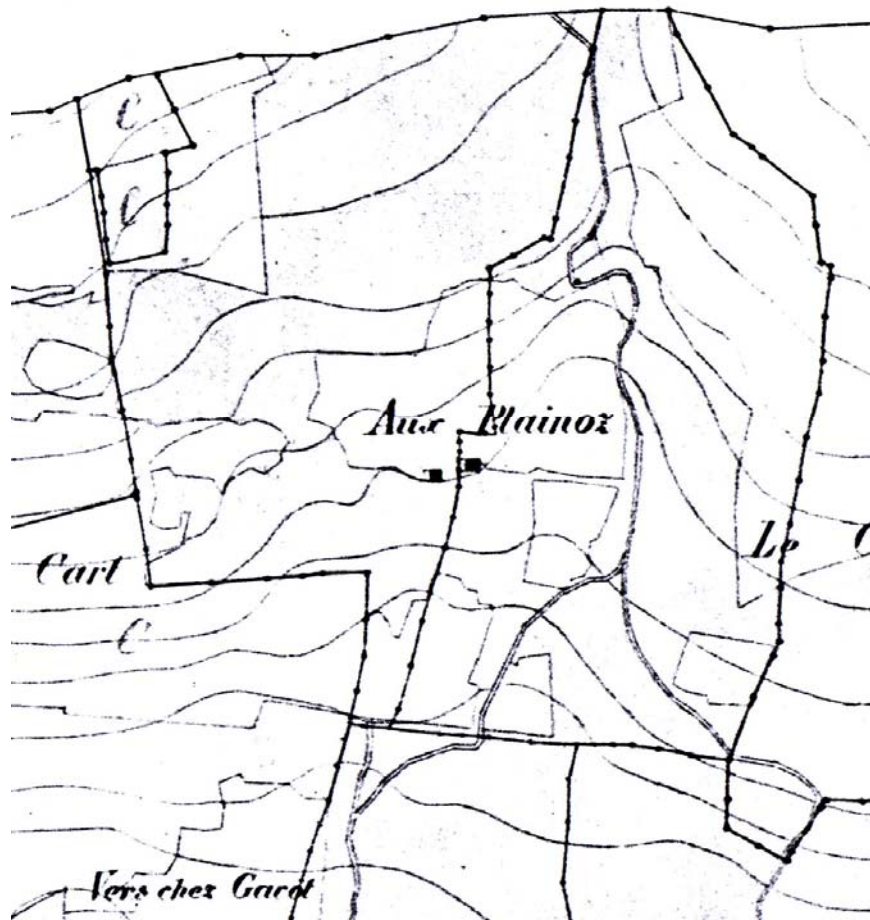
Prix de vente présumé fr.

Juste valeur fr. 1300.

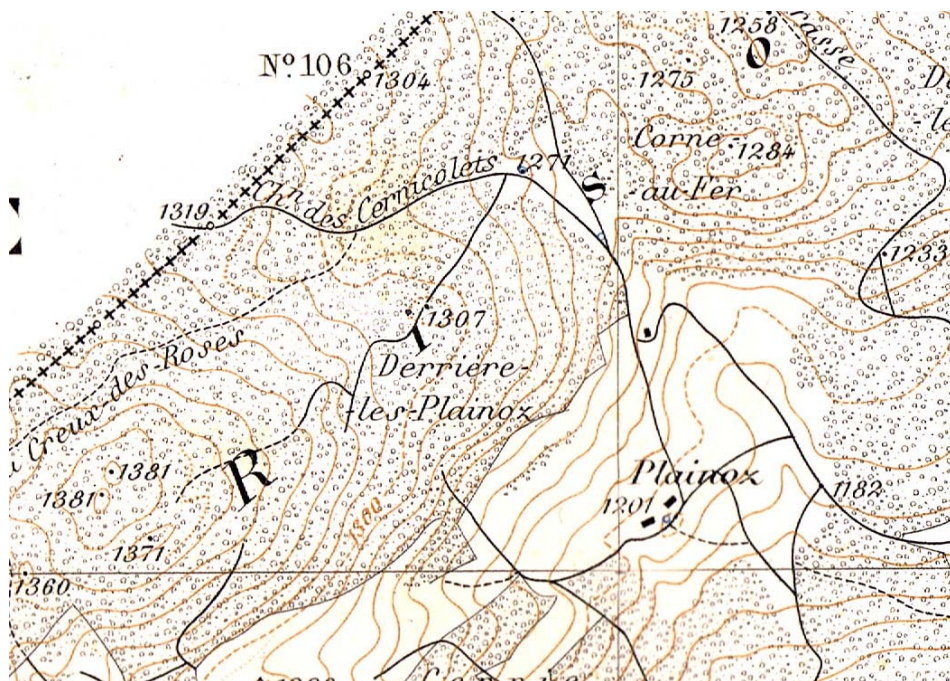
Charpente passable, retr. de chaussée et une
chaussée au 1^{er} étage, distribution passable.

Pour le reste même observation qu'à
l'article précédent.

(Grand)



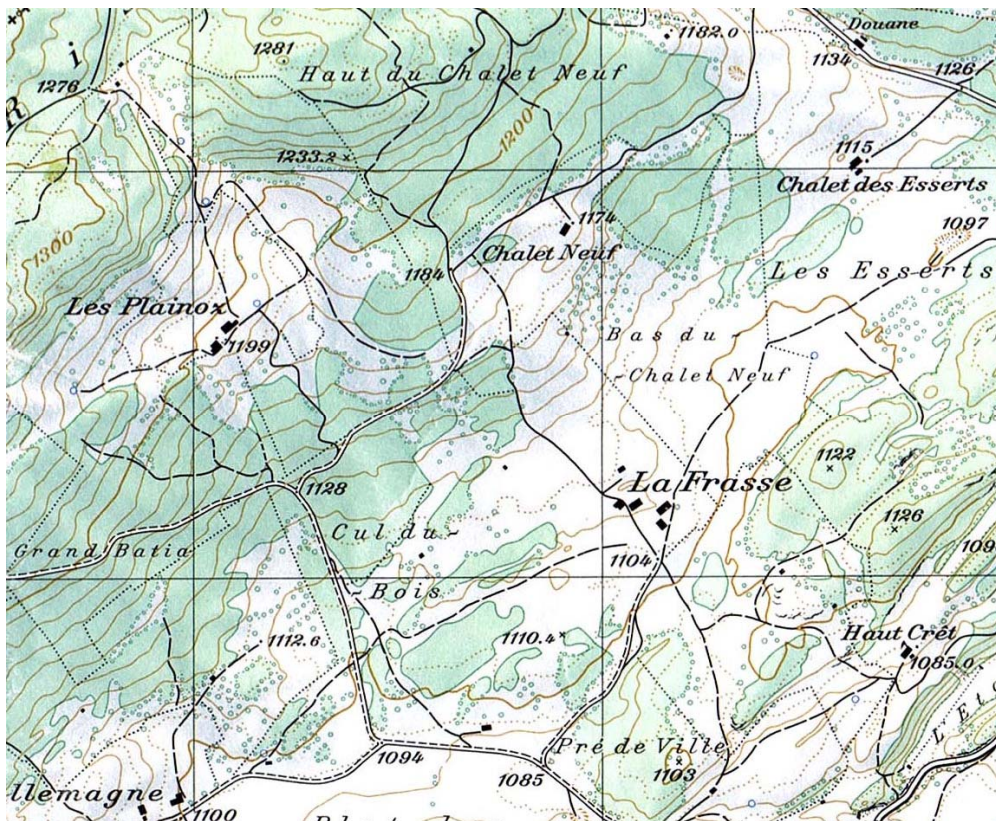
Carte Rochat 1873, Les Plainoz.



Les Plainoz, carte de 1892.



Une patrouille de militaires pendant la seconde guerre mondiale. A droite, les Plainoz.



Carte fédérale 1980 : les Plainoz.



Les Plainoz des Aubert vers 1930 environ.



Les Plainoz des Meylan vers 1920.



Plainoz des Aubert en 2013.



Plainoz des Meylan en 2013.



Les deux Plainoz face à un paysage qui n'est pas loin d'être sublime !

